

**États Généraux 2**  
**Les Saisons de la Marionnette**  
**samedi 29 mai 2010**

**CONCLUSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX**

Intervenants : Sylvie Baillon (Vice-présidente de Saisons de la Marionnette) entourée de Pierre Blaise (Président de Thémaa), Gilles Demailly (Maire d'Amiens et président du syndicat mixte du pays du Grand Amiénois) et Stéphane Fiévet (Délégué au théâtre au sein de la Direction générale de la création artistique (DGCA) du ministère de la Culture et de la communication)

**Sylvie Baillon**  
**Vice-présidente de Saisons de la Marionnette**

Je voudrais juste rendre hommage à la responsabilité de cette profession vis-à-vis des questions qu'elle se pose, de la façon dont elle se les pose et des actions qu'elle est capable de mener collectivement. Nous savons que nous devons compter sur nos propres forces et beaucoup de choses ont été entrouvertes et entreprises. Je pense que le milieu de la marionnette est une chance pour tout le monde par sa capacité à être, quelque part, exemplaire... •

**Pierre Blaise**  
**Président de Thémaa**

Je remercie tous les intervenants qui ont été absolument magnifiques, absolument ébouriffants et qui nous ont véritablement chamboulés.

Toutes ces communications seront disponibles sur le site de Thémaa, ainsi que les mesures. Il faut bien imaginer que celles-ci sont également une sorte d'évaluation de la situation de la profession. Vous savez, un peu comme ces traits que l'on trace sur les murs lorsque l'on est enfant et que l'on doit dépasser de temps en temps. Actuellement, nous avons un costume un peu trop étroit pour que la profession trouve son essor...

Je remercie aussi toutes les personnalités de la marionnette qui se trouvent ici. Il faut bien voir qu'il y a une sorte de rassemblement en carré, je dirais, pour faire appel à une image un peu géométrique. Nous avons la formation, puis la création, qui amène à la diffusion, qui amène à la spéculation, qui revient à la formation, et ainsi de suite. Cette spéculation est en partie réalisée par Thémaa et ouvre ces espaces. Nous avons ainsi une sorte de roue un peu étrange, une sorte de cercle qui est constitué, comme le disait Sylvie Baillon, par les gens, le public, la population, par nous-tous, en réalité, puisque nous-mêmes participons des créations et des spectacles qui sont donnés.

J'en profite également pour remercier nos hôtes qui nous ont accueillis dans cette belle Maison du Théâtre et dans ce beau jardin, ainsi que le personnel.

Je reviens sur ces mesures qui, il est vrai, sont considérablement importantes pour la profession, non pas parce qu'elles le sont dans l'absolu, mais parce qu'elles permettraient la continuité de nos rencontres.

Nous avons un outil à vous proposer pour les continuer. Patrick Boutigny en a déjà parlé. Il est très important de le connaître et de le comprendre parce qu'il est un peu l'avenir de Thémaa, une part de cet avenir que nous vous proposons de saisir. Il s'agit de cette exposition intitulée « Marionnettes : territoires de création », dont la commissaire est Évelyne Lecucq et la scénographe Violette Cros. Il faut savoir que cette exposition rassemble des idées. Des idées, mais sous la forme tangible de marionnettes, de témoignages, d'extraits de spectacles et de documentation, de livres à portée de la main. Cette exposition a la particularité d'être modulable. C'est-à-dire que les éléments du mobilier où elle est présentée peuvent faire l'objet d'une installation. Elle est variable dans l'espace. On peut l'installer où on le souhaite. Elle est mobile, facilement transportable, et surtout elle est ouverte. Concrètement, un volet territorial, une sorte de carte blanche, est offert. C'est-à-dire que les marionnettistes, sur leur territoire, peuvent s'y exprimer, ce qui pour nous, à Thémaa, est important. Ils peuvent s'y exprimer de la façon dont ils le souhaitent et en relation avec le lieu d'accueil de cette exposition. Je crois que des expériences sont en train de se préparer en Champagne-Ardenne puisque l'Institut de la Marionnette est le partenaire, pourrions-nous dire, de cette exposition, et prépare avec les marionnettistes de Champagne-Ardenne une carte blanche véritablement d'importance.

Je vous invite à suivre ces débats qui se passeront dans toute la France, ici et là où l'on voudra bien accueillir ces marionnettes et profiter de ces nouveaux espaces avant les prochains états généraux pour échanger à nouveau et être bousculés comme vous avez bien voulu le faire.

Je conclurai par un mot particulier. C'est un drôle de remerciement parce que je ne voudrais pas que ce soit un remerciement mais l'expression d'une grande reconnaissance. Cette reconnaissance, je pense que je peux la porter de la part de toute la profession à toi, Patrick, parce que tu étais là avant tous. Ces Saisons et ces deux états généraux que tu nous proposes ont été bien particuliers. Les premiers états généraux – restons dans les figures de géométrie – nous ont donné un angle, un angle de vue, un angle assez proche de l'état de la profession, de sa situation. Maintenant, il nous manque deux angles inconnus à trouver, à comprendre. Ce sont les angles de l'économie et les angles liés à la politique et à la société. Hier et aujourd'hui ont été un quelque peu exemplaires dans cette recherche d'ajustement de ce triangle un peu idéal... Merci infiniment. •

**Gilles Demailly**

**Maire d'Amiens et président du syndicat mixte du pays du Grand Amiénois**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, l'heure, je dirais, est malheureusement venue de conclure ces deuxièmes États Généraux des Saisons de la marionnette. Je dis malheureusement car je vous ai entendu beaucoup travailler pendant ces deux jours, donc je me doute qu'il n'est pas facile de

refermer de si belles journées pour vous. En ouvrant ainsi un espace public de discussion, vous avez mis en place un espace de rencontre qui se prolongera, j'en suis sûr, au-delà de ces journées amiénoises. Ce sont autant de passerelles qui vous permettront de poursuivre vos chantiers et d'enrichir vos conclusions.

Je tiens à remercier le président de Thémaa, l'association nationale des théâtres de marionnettes et des arts associés, d'avoir organisé ces états généraux à Amiens après Strasbourg.

À la fois en pleine mutation et fortement touchée par la crise, votre profession s'interroge et souffre d'un manque, je pense constant, de reconnaissance. J'espère que vous avez trouvé ici un lieu capable de vous apporter un réconfort et cette confiance nécessaire à une réflexion collective sereine.

Professionnels de la marionnette, vous êtes ici, je le pense très sincèrement, chez vous depuis très longtemps. Amiens a été la capitale des marionnettes à fils et à tringles avec de très nombreux théâtres de cabotans qui continuent de vivre avec des acteurs de ce métier.

Nous sommes donc à la Maison du théâtre, dont la programmation n'oublie pas la marionnette, dans ce quartier de Saint-Leu qui a vu naître la marionnette amiénoise. Ici se trouve aussi le théâtre de Ches Cabotans témoignage plus que symbolique d'un art vivant à la fois populaire et savant. C'est également dans cette Maison du Théâtre qu'est basée, depuis vingt ans, la compagnie Ches Panses Vertes qui a posé son Tas de sable, reconnu par le Conseil général de Picardie et par le ministère de la Culture comme Pôle des arts de la marionnette en Picardie. Ce lieu de compagnonnage a été créé en 2009 à Rivery, à quelques centaines de mètres de là.

Avec d'autres compagnies, comme le Théâtre Inutile et le Théâtre de la Chrysalide, notre agglomération tient donc une place particulière dans la géographie des arts de la marionnette. Si je vous le précise, c'est qu'Amiens Métropole entend mener un véritable projet culturel en faveur du théâtre en général. Un projet basé sur le développement de gestes artistiques propres à chacun. L'appropriation de la culture par tous et pour tous est vraiment un principe qui nous guide, ainsi que la réflexion et la circulation de la parole citoyenne. Des principes, me semble-t-il, au cœur de vos préoccupations pendant ces jours.

Je souhaite que le bilan de vos trois années de réflexion autour de la profession par le biais des chantiers sur l'artistique, l'économie et la philosophie politique, puisse s'inscrire dans un avenir plus serein car, au moment de conclure ces trois ans de Saisons de la Marionnettes, je souhaite vous rappeler qu'il existe toujours, en tout cas sous nos latitudes, une quatrième saison car j'espère que pour les arts de la marionnette ce soit le printemps qui s'annonce.

Je vous remercie de votre attention. •

**Stéphane Fiévet**  
**Délégué au théâtre au sein de la Direction générale de la création artistique (DGCA) du ministère de la Culture et de la communication**

Monsieur le Président, chers amis.

Tout d'abord, merci de m'accueillir dans ce théâtre. C'est avec plaisir, d'ailleurs, que je me retrouve de ce côté de la scène et de la salle. Pour avoir beaucoup pratiqué les plateaux, ce qui me manque un peu, c'est un plaisir personnel.

Je représente le ministère de la Culture et de la Communication, la Direction générale de la création artistique et, précisément, la délégation théâtre, improprement appelée délégation du théâtre. On devrait plutôt dire « des théâtres », puisque la marionnette, les arts de la marionnette, font partie du théâtre. C'est donc avec cette philosophie d'inclusion de la marionnette dans l'ensemble des esthétiques du théâtre et de la scène que je voudrais ici prendre la parole.

La marionnette, on le sait, est une très grande richesse, patrimoniale, évidemment, comportant un certain nombre de musées, dont un musée et une histoire de la marionnette importante à Amiens. C'est aussi une histoire de la formation professionnelle éminente, comme vous le savez, dans une région voisine, à Charleville-Mézières, avec l'Institut International de la Marionnette. C'est également une recherche universitaire qui visiblement se structure et qui quitte le champ purement universitaire en établissant des passerelles entre la pratique et la recherche fondamentale. C'est aussi un espace qui, en cherchant ce qu'il est, ce qu'il a été, ce qu'il va devenir, interroge le champ de la recherche fondamentale et de la recherche universitaire. D'autres théâtres, des théâtres qui sont sous la responsabilité directe de la direction, devraient peut-être s'en inspirer...

Je ne vais pas établir le descriptif complet, chiffré, de la vie des arts de la marionnette en France car, vous le savez, c'est également une création extrêmement vivante, sur de nombreuses scènes. Il y a quelques années on estimait qu'un grand pourcentage de scènes nationales accueillait des spectacles de marionnettes sur le territoire national.

J'ai ouvert tout à l'heure sur votre problématique : analyse sectorielle et politique globale du théâtre incluant la marionnette. Ce sont évidemment des enjeux esthétiques, des théâtres, des festivals, des événements et un public qui répond présent. Pour mémoire, le Festival International de la Marionnette de Charleville-Mézières, accueille 150 000 spectateurs, ce qui est tout de même assez considérable.

Alors, oui, les Saisons de la Marionnette ont rendu visible une richesse qui existait mais que l'on ne savait peut-être pas aborder les yeux dans les yeux. Et là je dois saluer un aspect important – et vous l'avez évoqué dans les derniers moments de vos débats –, c'est votre capacité à vous rassembler et à formuler une parole collective, solidaire et unie. Peut-être faut-il que la parole

soit solidaire avant que l'économie ne le devienne. Ce que vous avez construit depuis trois ans est la manifestation tangible de cette solidarité professionnelle sans laquelle vos pratiques professionnelles et la place que vous souhaitez occuper dans le paysage national ne seraient pas suffisamment audibles ou visibles. Vous l'avez fait, bravo !

On le doit beaucoup – je veux les citer ici – à l'ancien président de Thémaa Alain Lecucq qui est dans la salle et que je connais depuis longtemps puisque nous avons joué dans les mêmes théâtres, à son actuel président, Pierre Blaise, et à Patrick Boutigny, qui est visiblement la cheville ouvrière de cette démarche depuis trois ans. Alors il y a eu des opérations tout à fait réussies comme Tam-Tam, comme le colloque Vitez et la marionnette, comme l'exposition Craig mais, au-delà de ces réussites ponctuelles et parfaitement entendues et reconnues par le ministère de la Culture, encore une fois, c'est cette démarche collective et cette action collective que vous avez engagées et qui, si mes informations sont exactes, ont été en quelque sorte l'objet d'une injonction du ministère, voici quelques années, que vous avez écoutée et que vous avez transformée.

Je n'ai malheureusement pas assisté à l'ensemble de vos débats, mais j'ai appris que nous aurons le contenu des échanges sur internet. Lorsque je suis arrivé dans la salle, tout à l'heure, le débat portait sur la question faut-il ou ne faut-il pas se considérer comme un secteur avec des revendications sectorielles ? Comment se positionne-t-on par rapport à l'ensemble des métiers et des professions ? Et c'est vrai que c'est une question qui m'importe. Pourquoi ? Parce que la Délégation théâtre du ministère de la Culture est la délégation des métiers du spectacle, du théâtre, des arts de la rue, des arts du cirque, du mime, de la marionnette. Nous sommes en permanence confrontés à cette dualité puisque chaque pratique comporte ses propres problèmes, ses propres questionnements, sa propre économie, économie financière, économie du temps, économie de la formation et, dans le même temps, les secteurs qui sont aujourd'hui un peu moins financés que les autres sont aussi dans une rhétorique sectorielle de la revendication qui peut couper un secteur et un métier des métiers du spectacle de l'ensemble de la politique que nous souhaitons mener.

Alors où se trouve l'équilibre entre ce qui relève des spécificités de la marionnettes et de vos difficultés, de vos questionnements, et ce qui doit relever d'une politique cohérente, complète, et qui décroïssonne ? Et là, j'avoue que je n'ai pas aujourd'hui toutes les réponses à vous donner ; il semble par contre que vous en ayez quelques unes puisque j'ai reçu hier, très exactement, six propositions qui sont ici et qui, si je comprends bien, font l'objet d'un consensus de l'ensemble des partenaires de cette assemblée.

Je n'apporterai pas de réponse une à une.

Simplement, quelques réactions.

Aujourd'hui, le ministère de la Culture accompagne une action et souhaite conforter les actions qui vont accompagner, soutenir et replacer dans l'ensemble du dispositif des aides nationales, la marionnette. Est-ce que cela signifie que nous devons aller plus loin ou ailleurs, ce qui n'est pas exactement la même chose que plus loin, c'est-à-dire sanctuariser des espaces, des labels, des directions pour la marionnette ? C'est une véritable interrogation. Je ne vais pas apporter de réponse formelle à cette question aujourd'hui, mais je vous encourage vivement à y réfléchir. C'est pour cela que, par exemple, la proposition que l'on pérennise un poste de direction dans un Centre dramatique national occupé par un artiste marionnettiste, est une vraie question parce que l'on ne peut y répondre de manière formelle ou réglementaire. On ne peut y répondre que par un acte politique, que par un intérêt particulier porté par le Ministre – puisque c'est lui qui nomme dans un centre dramatique –, par une administration – celle qui vous accompagne –, mais faut-il aller jusqu'à l'écrire dans un texte ? C'est impossible. Parce qu'on peut le faire pour la marionnette, on peut le faire pour toutes sortes de disciplines, et on va commencer à penser un réseau, des outils de production et de diffusion, et un métier, de façon fragmentaire. Or, ce qui est intéressant dans la discipline, c'est que justement vous interrogez les frontières esthétiques, vous interrogez la porosité qu'il y a entre les arts plastiques, les arts de la scène, entre ce qui relève du théâtre incarné, du théâtre d'objets, et il est vrai que la marionnette se situe à ce carrefour historique d'interrogation. Donc, si on souhaite sanctuariser des espaces dédiés à la marionnette, on répond évidemment à la consolidation, à la reconnaissance de pratiques professionnelles qui sont fragiles, mais également on ghettoïse. Je n'apporte donc pas la réponse, je vous suggère simplement de réfléchir à ce paradoxe possible entre revendication sectorielle et revendication d'être un art du théâtre parmi les arts du théâtre.

Cela étant dit, le ministère va poursuivre son accompagnement de ce qu'il a déjà commencé à faire, dans un contexte que vous connaissez, et que je ne vais pas vous apprendre, qui est un contexte budgétaire un peu tendu. Ce que je tiens à vous dire, c'est que je serai vigilant sur des candidatures, sur le programme des scènes conventionnées qui, je le rappelle, n'est pas un label, sur le maintien d'un dispositif d'aide au compagnonnage, que vos préoccupations soient entendues, écoutées et accompagnées par le ministère de la Culture, aussi bien à l'échelon central, et vous savez que l'État ne parle que d'une seule voix, qu'à l'échelon déconcentré.

En tout cas, il faut continuer le travail que vous avez accompli.

Je souhaiterais que la Délégation théâtre puisse vous recevoir en septembre, pour effectuer un débriefing de ces trois années. C'est donc une invitation que je vous lance, afin que l'on puisse, peut-être, ensemble, sous une forme d'abord informelle, échanger sur les questions que je viens de soulever. Ne les sous-estimez pas.

Je vais prendre un exemple et je n'irai pas plus loin. Nous sommes parfaitement conscients que le Théâtre de la Marionnette à Paris, dont on parle

depuis je n'ose pas dire combien d'années, est dans une situation de précarité depuis aussi je n'ose pas dire combien d'années. Et donc, aujourd'hui, nous allons essayer, mais cela ne peut se faire qu'en lien avec les collectivités territoriales, et notamment la Ville de Paris, de trouver un lieu d'implantation stable, pérenne, pour le Théâtre de la Marionnette, à Paris. Ce n'est pas un engagement de résultat que je vous donne, c'est un engagement de démarche. L'État ne peut pas le faire seul, mais dans les discussions que nous engageons avec la Ville de Paris sur la carte générale du théâtre à Paris, c'est un des éléments qui fait partie de l'équation générale. La Direction générale de la création artistique entame donc cette discussion avec la Ville de Paris, mais pour le faire nous avons aussi besoin de maintenir le contact avec vous pour avoir un certain nombre d'éléments, de contenus chiffrés, sur la vie et l'œuvre, si j'ose dire, et l'avenir de votre secteur.

Deuxième exemple. Vous demandez à ce qu'il y ait plus d'élèves formés à l'Institut Internationale de la Marionnette de Charleville-Mézières. C'est évidemment un principe que l'on peut entendre et une proposition intéressante, mais elle implique de calculer les capacités d'insertion professionnelle des élèves qui sortiront de Charleville. Donc, il serait à mon sens irresponsable de répondre à une revendication de santé d'un secteur qui consiste à dire oui on doit former davantage parce qu'il y a une demande. Il faut aussi qu'ensemble nous analysions, je dirais, la traçabilité professionnelle des élèves qui sortent de cet Institut. Quel est leur avenir professionnel ? Est-ce que la seule réponse sera de sortir de l'école et de fonder chacun une compagnie pour avoir une aide publique ? Autrement dit, il faut que l'on arrive ensemble à inscrire l'avenir de la marionnette dans la logique d'un parcours professionnel qui veut dire formation, accompagnement, subvention, accident de carrière potentiel et structuration du réseau.

Sans être plus long et plus bavard, je réitère mon invitation à ce qu'au mois de septembre nous ayons, avec une délégation représentant toutes les forces de votre secteur, une discussion ouverte à la direction de la Création artistique sur ces enjeux.

Je m'arrête là en espérant que vous puissiez non seulement évoquer votre secteur comme vous l'avez fait, mais aussi savoir, comme vous avez su le faire pendant deux jours, poser les problèmes de l'art et de la vie professionnelle de la marionnette dans un environnement plus large et plus complexe qui est celui du projet politique et environnemental, et de la société. À cet égard, je trouve que le programme que vous avez bâti sur ces deux jours est assez exemplaire comme façon non seulement de décroisonner les disciplines mais également la pensée. •

***Transcription et secrétariat de rédaction : Caroline Nardi Gilletta***